



TRANSMIS LE 26/03/2024
REÇU LE 26/03/2024
AFFICHÉ LE 26/03/2024
NOTIFIÉ LE 28/03/2024
PUBLIÉ LE 28/03/2024
EXÉCUTOIRE LE 28/03/2024

2024/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N°28

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - PROCÉDURE 23ES68 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACCORD-CADRE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 21 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoins au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Florence DECOURTY, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Alain VERBRUGGHE à Dominique ASARO.

Franck GAILLARD à Frédéric LÉPRON.

Bruno DE CARLI à Marie-Christine CAVECCHI.

Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Hervé GALICHET à Henri FERNANDEZ.

Maryem EL AMRANI à Marion WERNER.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN à Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT à Vincent MULOT.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024 DÉLIBÉRATION N°28

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - PROCÉDURE 23ES68 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACCORD-CADRE.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2124-1 et L. 2124-2, R. 2124-1 et suivants,

CONSIDÉRANT la nécessité de recourir à un prestataire extérieur pour l'entretien des espaces verts de la Ville en complément de l'intervention des équipes municipales,

CONSIDÉRANT l'avis d'appel public à la concurrence publié au JOUE (29/01/2024), au BOAMP (27/01/2024) et sur le profil acheteur, dans le cadre d'un appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts de la Ville (23ES68),

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres proposant à la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse,

CONSIDÉRANT la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 mars 2024 attribuant l'accord-cadre à la société PINSON PAYSAGE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'attribuer et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre,

APRÈS l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 11 mars 2024, de la Commission Techniques en date du 4 mars 2024 et de la Commission Ressources et développement en date du 7 mars 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL :



Ville de Franconville la Garenne (95130)
 Direction de la Commande Publique

Question n°28 du CM du 21/03/2024 P 2/2

Article 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord-cadre relatif à l'entretien des espaces verts avec la société PINSON PAYSAGE (sise 13 avenue des Cures – 95 580 ANDILLY) pour un montant maximum annuel de 125 000 € HT.

Article 2 : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Article 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
 Xavier MELKI
 Maire de Franconville-la-Garenne
 Conseiller régional d'Ile-de-France



A l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Le 28 mars 2024

Le Maire

Yvonne Jeanne Charrière - Cergro



Acte à classer

DEL21032024Q28

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-26T17-15-08.00 (MI251889905)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240321-DEL21032024Q28-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : COMMANDE PUBLIQUE - PROCÉDURE 23ES68 - ENJEUX EN LES ESPACES VERTS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACCORD-CADRE.

Date de décision : 21/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.7. ACCORDS-CADRES
1.1.7.3. services

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 28 - CP - 23ES68 v2 espaces
verts.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/03/24 à 17:15

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 26/03/24 à 17:15

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 26/03/24 à 17:36